



DÉCISION DU MAIRE N° 2025/49

PRISE EN VERTU DE LA DÉLIBÉRATION N° 2020/05-10
DU 26 MAI 2020 RELATIVE AUX DÉLÉGATIONS
D'ATTRIBUTION DU CONSEIL MUNICIPAL AU MAIRE

Service des Affaires Culturelles et Associatives

Objet : Contrat de cession présenté par l'Association « TEAM FENUA FAMILY »

Le Maire de Saint-Nom-la-Bretèche,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu la délibération du conseil municipal en date du 26 mai 2020 au terme de laquelle le conseil municipal a délégué au maire, pour la durée de son mandat, les pouvoirs lui permettant de régler les affaires énumérées à l'article L2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

Considérant la volonté de proposer des ateliers, activités, nourriture et danse traditionnelle destinés notamment aux habitants de Saint-Nom-la-Bretèche à l'occasion des Estivales ;

Considérant le contrat de cession présenté par l'Association « TEAM FENUA FAMILY » prévoyant la présentation de l'évènement, vendredi 4 juillet 2025 de 17h00 à 21h00 à l'Espace JKM de Saint-Nom-la-Bretèche ;

Décide

Article 1 : Le contrat de cession avec l'Association « TEAM FANUA FAMILY » dont le siège est situé au 24 Avenue Guichard, 78000 Versailles, représentée par Poéti MUGNAL en qualité de sa Présidente, est accepté ;

Article 2 : Le détail du déroulement de l'intervention, les obligations l'intervenant et de l'organisateur, les termes d'assurance et d'annulation sont indiqués dans le contrat de cession annexé à la présente ;

Article 3 : Le coût de la prestation est arrêté à 700€ TTC (sept cents euros) ;

Article 4 : Les crédits nécessaires sont inscrits au chapitre 011 du budget de la Ville.

Fait à Saint-Nom-la-Bretèche, le 18 juillet 2025

Le Maire
1^{er} Vice-président de la communauté de
communes Gally Mauldre

Gilles STUDNIA



Mis en ligne le 18/07/2025

Document rendu exécutoire le 18/07/2025

Pour le Maire et par délégation, le Directeur Général des Services
Pascal PARISSIER

Accusé de réception en préfecture
078-217805712-20250718-2025-49-AR
Date de réception préfecture : 18/07/2025